

# Politiques sociales : actions de solidarité et lutte contre toutes les exclusions



**RAPPORT  
D'ACTIVITÉ**  
13 JUIN 2009

## Nécessité de résistance

Cette année a vu de manière forte et convergente de la part des pouvoirs publics et de nos gouvernants, des déclarations et des propositions de lois qui toutes annonçaient une redirection des politiques du social et de la santé, annulant les orientations et les préconisations éducatives, sanitaires et sociales, issues des cinquantes dernières années. Véritables régressions pour des militants de l'éducation, ces mesures, qui de la justice des mineurs aux soins à apporter aux plus démunis, aux plus fragiles, ont amené les Ceméa à riposter et à s'engager fortement. Ainsi dès l'automne les Ceméa ont été avec quelques autres à l'initiative du Mouvement « MP4 » (Mouvement Pour une Parole Politique des Professionnels du champ social), pour dénoncer la confiscation de l'espace professionnel fondé sur la relation d'aide au profit des procédures, protocoles et autres évaluations qui font des dits professionnels des agents de la performance technocratique. Dès la fin de l'année, après les déclarations sidérantes du Président de la République à l'hôpital psychiatrique d'Antony, les Ceméa se sont mobilisés à travers l'Appel des 39 et le collectif « La nuit Sécuritaire », pour dénoncer les amalgames entre folie et dangerosité et une lecture gestionnaire de la souffrance psychique des personnes. C'est la psychiatrie de secteur, à laquelle lors de son élaboration les Ceméa ont contribué, c'est l'héritage même d'une relation soignante respectueuse du sujet qui s'est ainsi trouvée bafouée. Il en fut de même du côté des politiques de la petite enfance dont les souhaits de réforme des modes d'accueil, tiraient en fait vers une relecture à la baisse des qualifications professionnelles et des agréments et touchaient aux conditions requises pour un accueil de qualité. Là encore, les Ceméa ont été dans les premiers signataires de la pétition « Pas de bébés à la consigne ».

Sur toutes ces questions, les Ceméa sont engagés depuis fort longtemps ; leurs formations, leurs écrits sont là pour le démontrer. C'est donc de leur responsabilité de contribuer à résister au délitement des acquis sociaux et de promouvoir une approche toujours plus humaniste.

## ■ Animation professionnelle 2008 : mobilisation et diversification

Depuis l'apparition de l'animation professionnelle les mouvements d'éducation populaire jouent un rôle moteur dans la conception et la mise en œuvre des formations de ces professionnels. La filière de formation du Ministère de la Jeunesse et des Sports qui comprend quatre niveaux de diplômes est fortement marquée par la conception du métier et les valeurs de l'éducation populaire. Ainsi ces formations bénéficient d'une logique d'alternance, d'une prise en compte de l'expérience de terrain et de l'engagement militant, de plus un réel projet d'animation constitue le centre de la formation.

### Mobilisation

Coup de tonnerre dans un ciel serein ! En juin 2008 un rapport réalisé à la demande des Ministères de l'Enseignement supérieur et de la Jeunesse et des Sports propose une quasi suppression de cette filière.

- Suppression du BAPAAT, premier niveau de formation, il serait remplacé par une formation courte de droit privé débouchant sur un CQP (diplôme de branche professionnelle).
- Suppression du DEJEPS, ce diplôme à peine créé et répondant aux besoins de coordination des équipes d'animation, serait remplacé par un hypothétique BTS.
- Suppression du DES JEPS, diplôme également nouveau et préparant aux fonctions de direction d'équipe, au profit d'une licence professionnelle d'animation sans réelle reconnaissance dans les milieux professionnels.

De telles propositions rompaient le lien historique entre Éducation populaire et diplômes d'Etat à l'animation professionnelle, elles signaient également un coup sévère aux organismes de formation de l'Éducation populaire.

Les Ceméa avec le Cnajep se sont mobilisés contre ce projet en expliquant les conséquences pour le métier, en recherchant des alliances avec d'autres organisations. Une rencontre avec l'auteur de ce rapport (le professeur Jean BERTSCH) a permis de développer les analyses et l'argumentation des Ceméa et de leurs partenaires.

Une convergence forte est apparue entre le Cnajep, le Groupement des animateurs en Gérontologie, et l'AFORTS (Association des centres de formation au travail social). La protestation a été également soutenue par les représentants employeurs et salariés du travail social. En revanche, et c'est dommage, le monde paritaire de l'animation traditionnelle s'est présenté plus dispersé sur ce sujet. Ce mouvement de protestation a permis de conforter et de préciser les points de vue sur, qui et comment et par qui, doivent être formés les professionnels de l'animation.

À la fin de l'année, prudemment, une communication annonçait que les propositions du rapport ne seraient pas mises en œuvre dans l'animation. Cette décision qui écarte le pire n'est qu'un report, après une expérimentation dans le domaine du sport, les formations professionnelles à l'animation pourraient de nouveau être menacées.

### Diversification

Les 17 Associations territoriales des Ceméa qui sont engagées dans la formation des professionnels de l'animation élargissent leur offre de formation. La plupart propose désormais deux, voire trois niveaux de formation aux animateurs de leur territoire.

- Le BAPAAT, diplôme d'Etat d'assistant animateur, joue un rôle de première qualification et de tremplin pour permettre à des animateurs sans qualification de prendre pied dans l'activité professionnelle. Cette formation est proposée par 9 Associations territoriales des Ceméa (**Alsace, Nord/ Pas-de-Calais, Haute-Normandie, Pays-de-la-Loire, Picardie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, Centre**).
- Le BP JEPS, diplôme qui correspond à la majorité des emplois d'animateur, prépare les professionnels à agir en toute autonomie auprès de leur public. Il se décline en trois spécialités principales : loisir, social et culture. Cette formation est proposée par 20 Associations territoriales des Ceméa (**Alsace, Aquitaine, INFOP Ile-de-France, Auvergne, Basse-Normandie, Bourgogne, Bretagne, Centre, Franche-Comté, Haute-Normandie, Languedoc-Roussillon, Lorraine, Nord / Pas-de-Calais, Paca, Pays-de-la-Loire, Picardie, Poitou-Charentes, Rhône-Alpes, Martinique, Réunion**).
- Le DE JEPS, ce nouveau diplôme attendu par les milieux de l'animation, prépare à la coordination des équipes d'animation ainsi qu'à la prise en charge de publics complexes au sein d'institutions spécialisées. Cette formation est proposée par 12 Associations territoriales des Ceméa (**Alsace, Lorraine, Nord / Pas-de-Calais, Picardie, Haute-Normandie, INFOP Ile-de-France, Centre, Paca, Aquitaine, Poitou-Charentes, Pays-de-la-Loire, Languedoc-Roussillon**).
- Enfin les formations concernant les fonctions de direction de structure ou de projet. Elles prennent en compte la spécificité des questions de direction d'institution mettant un œuvre un projet social éducatif ou culturel. Deux Associations territoriales des Ceméa (Ile-de-France et Aquitaine) les proposent en lien avec des universités.

## Que font les militants et les professionnels de l'animation dans les formations ?

Les Ceméa revendiquent que les formations qu'ils mettent en œuvre sont construites en s'appuyant sur des réseaux professionnels et militants. Concrètement ces militants et ces professionnels de l'animation :

- Viennent témoigner de leur pratique de terrain.
- Accueillent des groupes de stagiaires sur leur terrain professionnel.
- Interviennent sur les contenus théoriques ou méthodologiques selon leurs parcours et expériences.
- Participent à des épreuves de certification ou de sélection.
- Accompagnent individuellement les stagiaires pour la réalisation des écrits (mémoires, compte-rendus).
- Sont conseillers de mémoires ou de stages pratiques.
- Organisent et participent à des journées de réflexion sur les questions du métier.
- Participent à la construction des projets de formation.
- Sont membres de groupes de pilotage des formations.

Pour chaque projet de formation ce sont 20 à 40 personnes, militants ou professionnels, qui s'investissent. Leur participation dans le processus de formation garantit un ancrage dans les réalités des terrains. Ces engagements militants et bénévoles donnent une coloration d'Éducation populaire aux formations des Ceméa.

## L'année 2008 en quelques chiffres

- 1 800 personnes** ont suivi une formation diplômante.
- 9 formations** de niveau V, BAPAAT ont été réalisées.
- 40 formations** de niveau IV, BP JEPS ont été réalisées.
- 13 formations** de niveau III, DE JEPS ont été conduites.
- 5 formations** de niveau II et fin de DEFA ont été mises en place.



## LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

## Vers un partenariat renforcé des Ceméa de Haute-Normandie avec l'IDS (Institut du Développement Social)

Cela fait trois années que les Ceméa de Haute-Normandie travaillent dans cette dynamique partenariale et 2008 aura été l'année d'un certain nombre de concrétisations. En effet, plusieurs chantiers ont été conduits en simultané.

### Coordination des contenus de formation liés à l'activité

Cette mission consiste à prévoir et gérer l'ensemble des contenus tant pratiques que théoriques dispensés à l'IDS concernant l'activité. Il s'agit donc d'animer le travail d'intervenants divers et de veiller au sens pédagogique de ces interventions. L'ensemble du travail est référencé aux valeurs défendues par les Ceméa. C'est un véritable moyen pour diffuser les idées de l'Education nouvelle et amener de la réflexion sur l'Agir, la pédagogie de projet, l'autonomie dans l'activité, la création dans l'activité, l'environnement et l'activité. Les stagiaires concernés sont des éducateurs, des moniteurs éducateurs, des assistants sociaux.

### Mise en œuvre d'un DEJEPS et d'un BPJEPS

En partenariat avec l'IDS, les Ceméa ont mis en route les deux « mentions » que propose ce nouveau diplôme de l'animation. Ainsi ont été accueillis des stagiaires sur la dimension « développement de projets, territoires et réseaux » et sur la dimension « animation sociale ». Les Ceméa co-gèrent également un BPJEPS « Animation Sociale ».

Le travail fourni, la posture pédagogique et la capacité à gérer ces projets sont autant d'éléments qui ont conduits l'IDS dans le cadre de ce partenariat à proposer aux Ceméa de gérer l'ensemble de la filière animation au sein de l'IDS. Ce sont environ 400 personnes avec lesquelles les Ceméa sont amenés à travailler, tout au long de leur formation.

## AU CŒUR DES TERRITOIRES

## Deux BPJEPS Animation sociale en Picardie, réponse à l'évolution des métiers de l'animation



**De nos jours, l'on trouve au croisement des champs de l'Éducation populaire et du travail social, des professionnels de l'animation intervenant pour des projets, des dispositifs ou des politiques publiques dont l'enjeu est de favoriser la nécessité de cohésion sociale, la prévention des risques d'exclusion et le maintien de l'autonomie de la personne.**

Ces animateurs exercent leur métier dans des structures spécifiques comme les institutions éducatives ou soignantes, les maisons de retraite, les centres sociaux, les maisons de quartier, en milieu ouvert, les structures d'hébergement à caractère social, les centres de détention, ... A ce titre, ils interviennent dans le cadre

d'équipes inter ou pluridisciplinaires.

Ils apportent une technicité particulière visant la facilitation des relations sociales et l'amélioration des conditions de vie de la personne. Ils contribuent au développement progressif des fonctions d'animation dans un secteur en pleine évolution.

Plusieurs phénomènes sont à l'origine de ces changements comme :

- l'apparition de politiques publiques du développement social ;
- l'allongement de la durée de vie ;
- la modification de la pyramide des âges ;
- la prise en compte accrue par les pouvoirs publics des personnes atteintes de handicaps ;
- le développement de politiques publiques en zones urbaines sensibles ;
- le développement de politiques liées à la nécessité de cohésion sociale ;
- la désertification des zones rurales.

De plus en plus d'animateurs sont embauchés dans les EHPAD (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) dont le nombre est également en constante progression en raison de l'augmentation de la population âgée.

Deux mouvements concomitants ont contribué, l'un stimulant l'autre, à positionner l'animation en gérontologie. La réflexion des professionnels concernés a apporté d'une part un renouveau dans l'accompagnement d'un public particulier, d'autre part, une urgence sociale appuyée par la nouvelle réglementation imposée par les autorités publiques.

Pour le secteur de l'animation, ces différentes évolutions ont deux conséquences directes :

- un recours accru à des intervenants mobilisant des compétences autour du projet d'autonomisation, de socialisation et d'émancipation d'un groupe d'individus en risque de rupture de lien et/ou de perte d'autonomie personnelle ;
- une professionnalisation croissante de ce type d'intervenants, dans le secteur hospitalier et médico-social depuis 5 à 10 ans.

Deux BPJEPS conduits par les **Ceméa de Picardie** répondent essentiellement à deux types de structures : les centres sociaux, et les structures accueillant des personnes du 3ème âge. L'un s'est déroulé dans l'Oise, avec une douzaine de stagiaires, tout au long de l'année 2008 et s'est terminé en juin 2009. Le deuxième centré sur les publics des centres sociaux et sur les personnes âgées, s'est lui déroulé dans l'Aisne à partir de juin 2008. Il se terminera en 2010.

## LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

## Formation à l'animation professionnelle et partenariat en Ile-de-France

**En 2008, les Ceméa Ile-de-France ont développé et renforcé leurs partenariats liés à la filière animation professionnelle, lieux de co-construction des formations longues diplômantes et continues. Ils ont su répondre et proposer aux réseaux des associations et des collectivités territoriales des formations sur site, pertinentes et en phase avec leurs problématiques.**

Cette orientation a été confirmée grâce à la recherche-action menée avec des militants. Celle-ci a conclu à la nécessité de se positionner sur le champ de l'animation sociale en y développant les valeurs et les pratiques de l'Education Populaire et de l'Education Nouvelle. Elle a insisté sur la mise en place de pratiques pédagogiques permettant l'individualisation tant des parcours de formation que des parcours en formation. Enfin elle a fourni des pistes pour améliorer l'alternance : renforcement du terrain et du rôle des tuteurs (nommés dorénavant par les structures) et du rôle des formateurs référents.

- Dans cette logique, le BP JEPS « animation sociale » mis en place à la demande des centres sociaux dès 2007 a été pérennisé avec l'ouverture aux personnes âgées sur une demande du Groupe des Animateurs en Gérontologie (GAG).
- Le BP JEPS « loisirs tout public » a connu un vif succès en 2008 puisque les Ceméa ont été « dans l'obligation » d'en ouvrir deux au dernier trimestre 2008.
- Du côté des niveaux 3, les Ceméa ont mené à terme le dernier DEFA. Le nouveau niveau III -DE JEPS- est maintenant sur les rails. 2008 a été l'occasion de traduire concrètement le partenariat des Ceméa avec l'UFR des Sciences de l'Education de l'Université de Nanterre pour la mise en place de la licence sciences de l'éducation en articulation au DE JEPS. Cette aventure a amené les Ceméa à construire là aussi un modèle pédagogique innovant, permettant des trajectoires communes et différenciées pour les stagiaires, incluant dans la première partie du DEJEPS le Certificat Préparatoire à la Licence qui renforcera le trajet de promotion sociale.
- Du côté du niveau V. Il ressort du recrutement de la promotion BAPAAT de fin 2008, un rajeunissement du public avec une entrée quasi exclusive par les Contrats d'Apprentissage et la fin des logiques axées sur la formation des professionnels déjà en poste.
- Du côté des niveaux II. Le partenariat avec l'UFR Sciences de l'Education pour la licence articulée au DEJEPS ne doit pas faire oublier les autres partenariats avec les Universités qui s'inscrivent dans un contexte complexe marqué par le travail de l'ONMAS (Observatoire National des Métiers de l'Animation et du Sport) sur l'offre de formation universitaire pour l'animation professionnelle et le rapport « Bertsch » sur l'articulation de l'offre universitaire et de la filière de formation du Ministère de la Jeunesse et des Sports défendue par les Ceméa.

## DES PROJETS INNOVANTS POUR LES TERRITOIRES

## En Ile-de-France, le groupement "Jeunes créateurs parisiens"

L'année 2008 a été pour le Groupement Jeunes créateurs parisiens, une année de mise en place de son projet. Elle a permis :

- Une appropriation de la philosophie du dispositif « groupement jeunes créateurs », par les membres de l'association, les partenaires, suite aux formations dispensées par l'ANGC (Association Nationale des Groupements de Créateurs), et au travers des réunions d'équipe.
- La co-construction du projet pédagogique et d'accompagnement des jeunes avec les différents partenaires locaux.
- La sensibilisation auprès des prescripteurs et du réseau (groupe de travail emploi...).
- L'accueil de 85 personnes dans des parcours d'insertion professionnelle.
- Son installation rue des Amandiers dans le 20ème arrondissement.

En 2008, **85 personnes** ont été reçues en premier entretien et 47 personnes ont été accompagnées en phase d'émergence de projet. **23 personnes** ont intégré l'Université de Marne la Vallée et préparent un DUCA (Diplôme Universitaire de créateurs d'activités).

Si 2008 a été une année expérimentale et généraliste, cette notion étant nécessaire pour mobiliser le public cible en terme d'âge, de niveau de formation, l'objectif pour 2009 est d'accompagner davantage de jeunes résidant sur le territoire, issus des quartiers populaires et d'obtenir du Conseil régional le Label PACE (Point d'accès aux créateurs d'entreprises) afin de permettre un renforcement des moyens et un accueil de qualité. Le travail de réseau cohérent assurera la pérennité des emplois et la continuité du travail pédagogique entamé. Si le groupement est indépendant, ce sont les **Ceméa Ile-de-France** qui en sont à l'initiative et qui accompagnent cette action innovante.

## Ile de la Réunion : s'associer pour être libre



Professionnels de l'animation, associations, militants dont l'objet est d'intervenir sur la vie sociale pour l'améliorer voire la transformer, sont tenus de s'interroger sur

leur rôle dans un contexte qui malmène la dignité et l'égalité.

Prendre le combat pour l'égalité et la dignité « par un autre bout » est urgent, au risque de revivre des tensions et confrontations entre la sphère politico-administrative et la population reléguée.

**Comment partir des personnes, des besoins ? Comment libérer la parole pour que chacun, et ensemble, osent dire leurs soucis ?**

Confronter, comparer, connaître d'autres tentatives ne peut que stimuler l'expérimentation citoyenne. Les formations au développement social ont tout intérêt à travailler sur les stratégies qui considèrent que les habitants organisés sont une force nécessaire à leur propre transformation. Les Ceméa de l'**Ile de la Réunion** s'y sont employés et ont la volonté de poursuivre mais les services et administrations politiques ont aussi à s'engager plus et mieux afin de soutenir et faciliter les démarches associées.

**Comment inverser les postures lorsque les élus politiques sont persuadés de la justesse de leurs idées ?**

Lorsqu'ils refusent de prendre en compte la complémentarité entre la puissance publique et la puissance sociale. Faire en sorte que les responsables politiques comprennent que d'autres réponses sont possibles, particulièrement celles exprimées par la force organisée des habitants-citoyens. Non pas uniquement en revendications mais en termes de propositions structurées et co-gérées.

Même si le temps du politique n'est pas le temps du citoyen, n'est pas le temps de l'intervenant social, la légitimité des uns et des autres, mérite reconnaissance. A égalité.

Les mouvements d'Éducation populaire et leurs organismes de formation ont une responsabilité dans l'impulsion de méthodologies et réflexions qui vont aider les intervenants à démultiplier les pratiques conscientisantes. Les formateurs, eux aussi, sont appelés à rentrer en contact avec les milieux populaires afin de s'écarter de représentations négatives ; à soutenir les démarches de promotion sociale ; à oser le pas qui met chacun en osmose avec le peuple. Aider à s'associer conduit en effet à la liberté de penser et d'agir.

*Daniel Lauret, Ceméa de La Réunion  
Vers l'Education Nouvelle N° 529 - Janvier 2008*

## ■ Les écoles d'éducateur face aux changements institutionnels

**2008 était l'année de l'ouverture des formations conduisant aux diplômes de Moniteur éducateur et d'éducateur spécialisé dont les contenus de formation étaient fortement modifiés.**

Les textes réglementaires arrivant peu à peu, la présence dans les centres de formation d'étudiants des années précédentes dont les formations n'étaient pas réformées, des flous réglementaires sur les allègements et les équivalences... ont fait que l'année de formation 2008-2009 a été celle des organisations, des réorganisations, des modifications de réorganisation, de façon à ce que les étudiants puissent vivre en permanence une cohérence dans le déroulement de leurs formations sans pâtir des flous transitoires et de leurs effets sur les organisations pédagogiques.

2008 a aussi été l'année de la gratification des stagiaires pour des stages de plus de trois mois, lancée sans concertation, amalgamant tous les types de stages de tous les étudiants, dont ceux préparant les diplômes de niveau 3 du travail social (dont le diplôme d'éducateur spécialisé). Notons qu'au sein d'un même centre, ceux préparant le diplôme de moniteur-éducateur ne sont pas concernés par ce texte puisque le diplôme visé est de niveau 4.

Devant du jour au lendemain trouver le financement permettant la gratification de stagiaires, nombre de structures de terrain ont alors refusé cet accueil. Peu à peu des assurances ont été apportées que les tutelles intégreraient ces surcoûts dans les budgets et les possibilités de stages ont été restabilisées. Le printemps 2009 voit de nouveaux problèmes apparaître avec l'obligation de gratification pour tout stage de plus de deux mois, sans plus de concertation ni d'anticipation qu'en 2008.

2008, enfin, voit le lent mais sûr développement de l'accès aux diplômes par la VAE. Les centres du réseau des Ceméa s'y préparent pour les formations du niveau 5 au niveau 2.

### LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

#### Le Centre de formation professionnelle aux métiers de l'éducation et de l'animation en Languedoc-Roussillon : une année « charnière »

- D'un point de vue pédagogique, le centre de formation des Ceméa a eu à suivre un double cursus sur les formations Moniteur Educateur avec la fin d'un cycle sur les bases du CAFME et la poursuite de l'organisation du nouveau cycle DE-ME (Diplôme d'Etat Moniteur Educateur). Dans cette période un travail a pu être finalisé, il s'agissait de conclure une recherche action sur les sites qualifiants à la demande de la DRASS.
- L'organisation de la formation par la voie de l'apprentissage a pris un rythme de croisière avec la succession des regroupements, où a été expérimenté un travail en collaboration avec l'IRTS. La collaboration au sein du GRIFLESS (Groupement des Instituts de Formation aux Fonctions Educatives, Sanitaires et Sociales Languedoc-Roussillon) a permis d'élaborer un processus de formation spécifique qui s'inscrit dans le cadre de la réforme du DE-ME (formation commune sur certains temps de travail entre Moniteur éducateur et Educateur spécialisé ; travail commun des deux institutions sur la formation des maîtres d'apprentissage).
- 2008 a vu également la relance des formations aux métiers de l'animation et du BP-JEPS en particulier. Cette relance tient pour beaucoup à l'obtention de marchés dans le cadre du PRQ (Plan Régional de Qualification), soit trois BP-JEPS dont deux options animation culturelle (**Perpignan et Lodève**) et une option animation sociale (**Béziers**) ; ainsi que deux BP-JEPS option animation sociale via des financements CIF pour celui de **Montpellier** et du Conseil général des **Pyrénées Orientales**. Dans ce champ de l'animation professionnelle, a été obtenue l'habilitation Jeunesse et Sport pour la mise en œuvre de deux DE JEPS option « développement de projet » et option « animation sociale ». Il est à noter que le DE JEPS « développement de projet » est le fruit d'une collaboration en région des Ceméa, avec les Francas et la Fédération des Centres Sociaux, avec le soutien de l'OPCA Uniformation. A noter que sur le BPJEPS Animation Culturelle de **Perpignan**, a pu être réalisé un programme d'échange européen avec la Catalogne espagnole dans le cadre d'un projet Leonardo.

## La feuille de route de la CPO en 2008



La « feuille de route » de la CPO pour l'année sociale 2008 : trouver place dans les dynamiques citoyennes de lutte contre les exclusions et les discriminations, interpeller et agir pour une restauration de la place du politique dans les formations, les réflexions et les actions du social, faire

exister des espaces locaux et nationaux interprofessionnels de rencontre et d'élaboration, revoir avec les politiques les partages de rôles et les complémentarités...

Les lois de décentralisation qui ont rapproché les élus des professionnels du social auraient pu conduire chacun à prendre l'autre partie en compte. Cependant, on constate que la majeure partie des travailleurs sociaux reste cantonnée aux tâches d'exécution et n'est pas - ou insuffisamment - associée à l'évaluation des besoins. Si le secteur associatif dispose encore de marges de manœuvre, les professionnels des fonctions publiques, et en premier ceux de la fonction publique territoriale, se retrouvent face à des employeurs qui leur dénie la plupart du temps une compétence d'analyse globale sur les sujets sensibles, mais leur demandent par contre de faire preuve de « créativité » et d'adaptabilité permanente pour expérimenter des dispositifs palliatifs permettant de gérer les conséquences et non d'agir sur les causes...

La question n'est alors plus tant d'alerter les élus sur les réalités sociales, ils les connaissent parfaitement, mais bien de chercher des moyens de pression pour les conduire à se saisir des questions en sortant du seul domaine du traitement des conséquences. Nous attendons aussi des politiques qu'ils favorisent l'existence d'instances indépendantes pour que les analyses professionnelles puissent être élaborées et entendues.

François Chobeaux  
VST n° 97 - 2008

### LES CEMÉA EN PARTENARIAT

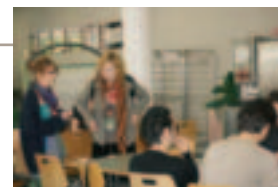
#### Le mouvement MP4, plate-forme collective sur le social

**MP4 : mouvement pour une parole professionnelle des professionnels du champ social.** Ce projet fédérateur a été lancé durant l'été 2008 par les Ceméa, 7-8-9 radio sociale et le MIHL (Mouvement interdisciplinaire pour un humanisme laïque) comme une plate-forme d'élaboration et d'expression collective sur le social. Ses initiateurs souhaitent contribuer ainsi à ce que l'expertise de terrain des professionnels soit prise en compte dans l'élaboration puis la conduite des politiques sociales.

Deux rencontres nationales ont eu lieu en 2008, un site internet a été ouvert ([www.mp4-champsocial.org](http://www.mp4-champsocial.org)). Les Ceméa sont engagés dans la conduite de ce mouvement, dont ils ont assuré le soutien organisationnel.

## AU CŒUR DES TERRITOIRES

## Les Ceméa du Languedoc-Roussillon engagés dans le DEAF (Diplôme d'Etat d'Assistant Familial)



La mise en place et le démarrage des formations se sont faits de manière différente selon les départements, et ce, malgré l'effort d'harmonisation engagé par les temps de travail mis en place par la DRASS réunissant les Conseils généraux de la région Languedoc Roussillon et les organismes agréés à l'époque. Les **Ceméa du Languedoc-Roussillon** ont été choisis pour les formations au DEAF par les Conseils généraux du Gard et de l'Hérault.

### Formations au DEAF dans le Gard

La formation a démarré en octobre 2007 pour finir en septembre 2008. Elle s'est déroulée selon un rythme quasi régulier de deux jours par mois tout au long de la formation. Elle a concerné deux groupes de **15 personnes** venant de tout le département et employées par le Service Enfance Famille, parmi lesquelles on trouve 7 hommes en situation d'assistant familial.

### Formations au DEAF dans l'Hérault

Cette formation, démarrée fin mars 2008, a concerné quatre groupes de 12 ou 13 personnes soit **50 personnes** au total. 48 étaient employées par le Conseil général, deux personnes par une association qui finance leur formation. Parmi elles, on trouve 5 hommes en situation d'assistant familial.

### Des perspectives nouvelles

Les Ceméa ont répondu à un nouvel appel d'offre fait par le Conseil général du Gard et ont été choisis pour entamer la formation au DEAF d'une deuxième promotion d'assistants familiaux. Cette formation démarrera au mois de novembre 2009 pour se terminer au mois d'octobre 2010. Elle concernera **24 personnes** réparties en deux groupes.

## L'animation avec des personnes âgées dépendantes



En établissements pour personnes âgées dépendantes, le terme « activité » est encore souvent galvaudé. Il ne recouvre parfois qu'une animation « prétexte », une vitrine attrayante. On y propose un maximum d'activités pour attirer les clients, au détriment d'une réflexion de fond autour de l'intérêt et de la mise en place de l'activité qui devrait être centrée sur la personne et porteuse de sens pour elle.

Cependant, il est maintenant admis que par la pratique d'activité, l'animateur produit des effets, modifie des attitudes afin d'aider au développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle des personnes. Cette évolution de l'animation vers une dynamisation de la vie sociale conduit à préciser les liens qui existent entre la pratique d'activités, la culture et le lien social...

Participer à des activités avec d'autres personnes permet à la personne âgée de se maintenir dans une réalité relationnelle et sociale quotidienne. La pratique d'activités crée un espace de rencontre, amène à communiquer et répond au plaisir de côtoyer un groupe d'individus. Son action est socialisatrice et les temps d'animation - espaces de rencontres - peuvent former « la trame du temps institutionnel comme du temps individuel [...] aussi bien dans la ritualisation des rencontres que dans les ruptures qu'elle introduit dans le quotidien »...

Nous savons que l'entrée en institution provoque une perte de repères. Cela implique, pour qu'un nouvel investissement soit possible, la possibilité d'en construire de nouveaux. « L'animation peut se concevoir comme une proposition de substituts de repères, c'est-à-dire un ensemble de repères nouveaux, pour pallier ceux qui ont marqué l'histoire de l'individu... ».

Geneviève Zehnder  
VST n° 99 - 2008

## ECHOS D'UN PROJET

## Des formations de délégués à la tutelle en Nord/Pas-de-Calais

**Ces formations sont devenues obligatoires. Les Ceméa du Nord / Pas-de-Calais sont engagés dans ces formations depuis 1990. Aujourd'hui la position des Ceméa Nord / Pas-de-Calais dans ce secteur est importante et leur compétence reconnue. Ceci en partie grâce à leur expertise sur la question et la présence d'un réseau de professionnels qui fait autorité en la matière.**

L'accompagnement aux fonctions de délégué à la tutelle et de gérant de tutelle, reste pour les Ceméa une préoccupation importante. Les enjeux, liés à la prise en compte dans sa globalité de la personne exclue, ou en grande difficulté, sont primordiaux dans ce type d'activité.

Le mouvement Ceméa, par le biais de ses formations, est un des vecteurs qui permet aux professionnels d'en prendre conscience et d'œuvrer par là-même à une meilleure prise en charge des majeurs protégés dont le nombre est en constante augmentation. C'est dans cet état d'esprit qu'en 2008, l'activité dans ce champ a été maintenue avec la réalisation d'une formation longue d'adaptation aux fonctions de délégués à la tutelle de 44 jours de modules de formations en intra auprès de partenaires, de formations spécifiques et de formations juridiques « les vendredis juridiques ».

Le chantier prioritaire pour 2009 sera la formation des délégués à la tutelle car la loi de 2007 entrée en vigueur le 1er janvier 2009, apporte de nombreuses modifications. Cette loi encadre, entre autres, les conditions de formation et permet d'exercer en MJPM (mesure judiciaire à la protection des majeurs), en MAJ (mesure d'accompagnement judiciaire) et en DPF (délégué aux prestations sociales). Ces dispositions légales vont avoir un impact sur la fréquence des formations courtes, le nombre et les modalités des jurys Ceméa.

## L'action des Ceméa en santé mentale

En 2008, 44 sessions ont été réalisées par dix Associations territoriales du réseau Ceméa à partir des propositions du catalogue national et environ 35 sessions à la demande des services formation des établissements ou des équipes, ce qui représente environ 900 stagiaires et plus de 3500 journées/stagiaires. Le catalogue national servant de point d'appui pour les commandes passées aux Associations territoriales. L'édition 2009 du catalogue national a été diffusée plus massivement ; il sera intéressant de vérifier l'impact de cette diffusion et le nombre d'actions menées.

La commission nationale Santé Mentale des Ceméa s'est réunie trois fois en 2008 avec une dizaine de participants et a organisé deux journées de séminaire sur l'actualité de l'approche des Ceméa dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale, journées qui ont rassemblé à chaque fois une trentaine de personnes. Un compte-rendu a été produit qui réaffirme les positions des Ceméa dans les orientations qui sont les leurs de la psychothérapie institutionnelle et de la psychanalyse ; de leur pertinence et de leur actualité en cette période difficile.

Période difficile à orientation sécuritaire par les prises de positions du gouvernement et les déclarations du chef de l'Etat sur les questions sociales et de santé. « L'Appel des 39 » a été le point d'orgue de cette fin d'année 2008 qui par sa proclamation dénonçait une vision réactionnaire et démagogique de la prise en compte des personnes atteintes de souffrances psychiques en amalgamant la folie à la dangerosité. Les Ceméa, membre de ce collectif ont contribué à la tenue le 7 février 2009 du meeting de la Nuit Sécuritaire qui a rassemblé 2000 personnes. Depuis se sont multipliés les rencontres en régions, les contacts avec les parlementaires et après la diffusion du manifeste de la nuit sécuritaire, les Ceméa ont demandé un moratoire sur le projet de loi devant réformer la psychiatrie. Par ce mouvement, le projet de loi vient d'être reporté à l'année 2010. Il est à noter que cette mobilisation, relayée par le réseau national des Ceméa, correspond s'il fallait le rappeler à une conception de la formation des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale qui s'ins-

crit dans le droit fil de l'héritage historique des Ceméa et dans une approche politique du soin qui les différencie des autres organismes de formation.



Autre événement cette année : les dix ans des **Rencontres Vidéos en Santé Mentale** qui sur deux journées de novembre 2008 ont réuni près de 500 personnes chaque jour à la Cité des Sciences à Paris. Moment fort de projections d'œuvres co-réalisées par des patients et des soignants, moment fort de démonstration de l'importance de l'activité dans le mieux-être et l'existence sociale et démonstration, s'il en était besoin de la pertinence de cette approche originale.

Le réseau Psychiatrie et Précarité dont les Ceméa sont co-fondateurs, a tenu son séminaire clinique sur les questions des relations et des souffrances à **Rouen** en février 2008, séminaire qui a accueilli près de **130 personnes** pendant deux jours au Conseil général de Seine-Maritime. Une quinzaine d'équipes mobiles de psychiatrie et des travailleurs sociaux de tout le territoire est venue partager cette approche de la prise en compte des personnes en souffrance psychique et sociale par des équipes pluri-professionnelles, qui se développe de plus en plus.



© Guillaume Dégé - VST



© Laurent Taudin - VST

### LES CEMÉA EN DÉVELOPPEMENT

## Le secteur Santé, une priorité pour les Ceméa Nord / Pas-de-Calais

En 2008, les objectifs fixés au secteur Santé ont été atteints : les **Ceméa Nord / Pas-de-Calais** ont réalisé **2 316 journées stagiaires**. Les Ceméa ont continué de développer des actions qui leur permettent de réaffirmer leurs orientations en matière de santé psychiatrie, de désaliénisme, de lutte contre la surmédicalisation, de psychiatrie hors les murs, de prise en compte de la personne, de sa place et ses droits. Le travail entamé auprès des institutions spécialisées depuis plusieurs années permet régulièrement aux Ceméa de mettre en place des formations en intra, ce qui confirme leur ancrage local indispensable. Le nombre des formations en intra s'est maintenu en 2008. Celles-ci ont été réalisées au sein des établissements publics de santé mentale, tant régionalement que nationalement. Ces formations ont permis aux professionnels de la santé mentale de réfléchir sur la dimension du soin, sur le travail en équipe pluridisciplinaire, sur les notions de projets thérapeutiques, de relations d'aide, de droit de la personne.



## Le secteur « Insertion » aux Ceméa, pour d'autres orientations...

Huit Associations territoriales des Ceméa ont été actives dans le domaine de l'insertion sociale et professionnelle et de l'aide au développement solidaire : **Haute-Normandie, Basse-Normandie, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, La Réunion, Martinique, Nord Pas-de-Calais, Picardie.** Leurs interventions sont extrêmement variées : dispositifs publics d'aide aux 16-25 ans, accompagnement d'allocataires du RMI, actions en milieu carcéral, chantiers-école, actions avec des mineurs sous mandat de Justice, préformations aux métiers de l'animation et du social, soutien à de jeunes créateurs d'entreprises, projets locaux collectifs d'action et de développement...

Ces actions ont des contenus forts, mobilisateurs, et leur qualité est reconnue par les tutelles qui les financent. Mais le mode prédominant de financement les met peu à peu en difficulté : appels d'offres stéréotypés ne laissant que peu de place à la création et l'inventivité, mise en déséquilibre économique avec le poids croissant du moins disant financier, absence de temps professionnel prévu pour des rencontres, des concertations, des coordinations locales d'acteurs. L'instrumentalisation croissante des opérateurs de l'insertion par les tutelles publiques ne va pas dans le sens défendu par les Ceméa.

D'autre part, la conception même des politiques d'aide à l'insertion sociale et professionnelle est à revisiter. Certes un certain nombre des personnes accueillies dans ces dispositifs en tirent profit pour reprendre ou conclure une formation qualifiante, pour rebondir après un événement professionnel ou personnel difficile. Mais de plus en plus d'autres sont dans des dynamiques personnelles, psychologiques telles que la question de leur employabilité et de la préparation à celle-ci, n'est pas abordable avant d'avoir traité avec eux de leur rapport au monde et à eux-mêmes et d'avoir pu commencer à les aider à se modifier. Ceci alors que de plus en plus, les durées contractuelles sont limitées et les modes d'évaluation des actions ne portent pas sur les transformations des personnes, mais sur leur accès à l'emploi.

### ECHOS D'UN PROJET

## Une convention de redynamisation sociale pour les allocataires du RMI

Cette convention a accueilli **250 personnes** sur l'année, celles-ci résident sur les territoires de Lunel, Littoral et Cœur d'Hérault. Cette action consiste à aider les personnes reçues dans la définition de leur projet de vie et professionnel et une redynamisation (suivi social global). Les **Ceméa Languedoc-Roussillon** y développent des activités collectives par la mise en place d'ateliers de socialisation, de valorisation, qui visent à :

- Permettre aux personnes de sortir de l'isolement dans lequel elles se trouvent.
- Soutenir les démarches administratives et l'accès aux droits.
- Favoriser le repérage et l'appropriation du milieu administratif, social et culturel environnant.
- Retrouver des rythmes et des repères personnels et familiaux.
- Reprendre confiance en soi, améliorer l'estime et l'image de soi.
- Accompagner la mise en parcours des personnes.
- Favoriser l'émergence de projets d'insertion adaptés.

## Contribution des Ceméa au Grenelle de l'insertion



Proposer et encadrer des actions d'aide à l'insertion nécessitent de remettre en permanence en question les présupposés, les démarches et les formes d'accompagnement des personnes afin de s'adapter à des réalités humaines et sociales mouvantes.

Cela exige donc d'être en capacité de faire évoluer les cadres contractuels et conventionnels qui régissent les actions, tels qu'ils ont été définis avec les diverses

tutelles publiques qui les financent...

D'autre part, vouloir adapter, innover, demande du temps de travail et du personnel qui s'ajoutent à la conduite classique d'une action normalisée. Les conditions financières généralistes mises en place par les donneurs d'ordres ne le permettent pas...

Ne pas se centrer directement, prioritairement sur l'emploi afin de permettre à des personnes de se retrouver est souvent nécessaire. Cette phase, qui peut être très longue avec des publics en errance, ne peut pas être gommée. Si elle l'est, le centrage sur la qualification et l'employabilité est superficiel et inopérant.

Certaines dynamiques individuelles, certains choix de vie légitimes bien que différents des normes, font que l'emploi tel qu'il est conçu et promu dans les dispositifs d'insertion, ne mobilise pas les personnes. Certains cherchent simplement à s'assurer des revenus ponctuels, minimes, leur permettant de faire face à un besoin particulier. Ils ne se situent pas dans une construction globale de vie appuyée sur l'emploi, mais beaucoup plus sur une recherche modérée de situations rémunérées non investies. D'autres souhaitent équilibrer financièrement leur vie par des « métiers » de la marge : spectacles de rue, arts du cirque, petit artisanat en vente directe... Les aider dans ce projet est tout aussi légitime que de les pousser malgré eux vers des formations conduisant à des emplois dans des branches professionnelles « en tension ».

François Chobeaux  
VST n°98 - 2008



## AU CŒUR DES TERRITOIRES

## Les formations « actions pour l'insertion » du Conseil régional Languedoc-Roussillon



Deux « Parcours Actif Vers l'Insertion » (PAIP) sur Lodève (34) et Lézignan (11). Une préparation aux métiers du sanitaire et du social à Montpellier. 70 stagiaires ont suivi au cours de cette année un parcours de formation individualisé aux Ceméa, au travers de ces actions inscrites dans le cadre du programme d'actions pour l'insertion du Conseil régional Languedoc-Roussillon.

La majorité des jeunes a pu aboutir à la validation d'un projet professionnel réaliste par les mises en situation professionnelle, les participations aux divers forums (emploi, alternance...) et le travail mené en centre de formation.

Les apports théoriques en centre (législation...), les enquêtes de terrain, l'invitation de professionnels et les stages en entreprise ont permis à tous les jeunes d'optimiser leurs connaissances de l'entreprise et à chacun de mener un travail au niveau des représentations de l'entreprise, du métier envisagé et de mesurer les écarts.

Les activités culturelles auxquelles ont participé les jeunes stagiaires (concert, théâtre, musée, exposition de peinture, découverte du patrimoine architectural local) ont favorisé le développement personnel.

La démarche de projet comme pratique pédagogique première dans la conduite de ces actions semble pour les Ceméa être celle qui mobilise et valorise le mieux les savoirs, savoir-faire, savoir-être de ces publics en manque de reconnaissance. Le réseau partenarial présent sur les territoires a été très sollicité. Il est indispensable d'accompagner les parcours vers l'insertion du public à travers les « Pôle Emploi » (plate-forme vocationnelle...), les MLI, Les CLI, Le CODES, Le Mouvement Français du Planning Familial, les MJC, La CCI, les Chambres des Métiers, les Chambres Consulaires, les 140 Chefs d'entreprise, les acteurs sociaux.

## La petite enfance, un chantier d'actions pour les Ceméa



Les Ceméa organisent leurs actions en région à travers différentes instances de coordination et leur réseau d'associations territoriales. Un regroupement national a rassemblé début 2008 environ 25 participants venus d'une dizaine d'associations territoriales du réseau

Ceméa présentes. Cette deuxième édition a confirmé la place du secteur Petite enfance dans le champ social aux Ceméa. La thématique centrale a permis de revisiter les fondamentaux sur les questions de l'observation à la fois d'un point de vue théorique et pédagogique et d'échanger des outils et démarches utilisés en stage.

Le groupe national « Assistantes Maternelles » des Ceméa qui réunit les référents des six régions (**Auvergne, Bourgogne, Bretagne, Lorraine, Pays-de-la-Loire, Rhône-Alpes**) impliquées dans ce secteur, s'est retrouvé deux fois en 2008. Il a traité des spécificités de l'engagement dans ce secteur d'activité qui s'inscrit dans les logiques d'appels d'offre et des marchés publics (pour des lots conséquents de 25 à 30 sessions à conduire), des qualifications professionnelles attendues et les logiques du mouvement militant. Ces formations dont les cahiers des charges sont précis, obligent à des réponses élaborées et engageantes et dont les résultats peuvent alimenter d'autres actions de la petite enfance. Il est donc important de considérer ces réponses aux appels d'offre comme une illustration des implications des Ceméa dans ce domaine, implications qui doivent enrichir le mouvement de recherche pédagogique. Les outils et démarches sont transférables à bien d'autres actions et des savoir-faire d'autres actions Petite enfance sont utilisables dans ces formations. En 2008, l'ensemble des activités liées à la petite enfance correspond à **2 650 personnes formées**, soit 21 093 journées/formations.

## ECHOS D'UN PROJET

## Des actions en direction des jeunes en grande difficulté en Picardie



Les Ceméa de Picardie ont mis en œuvre deux actions dans le cadre du label « Actif » (Actions Territorialisées pour l'Insertion Professionnelle et la Formation), mis en place par le Conseil régional de Picardie.

Ces actions ont pour objectif principal la socialisation d'un public jeune très éloigné de la scolarité, sans de réel projet professionnel et confronté à de multiples problèmes d'ordre sociaux, de justice, de santé... Les Ceméa interviennent sur le volet « Emploi/Formation » concernant des actions d'accès à la formation. Dans l'**Aisne**, à **Farniers** (02), en partenariat avec « Caves musique » et à **Creil** dans l'**Oise**, en partenariat avec la PJJ, les Ceméa ont accueillis deux groupes de **12 jeunes** de 16 à 25 ans.

L'équipe pluridimensionnelle (mise en place dans le cadre du partenariat), en conjuguant et associant ses compétences, offre aux jeunes un endroit où se poser, où prendre des forces, leur permettre de sortir avec un projet de vie et d'orientation. L'équipe repère leurs difficultés et met en place des moyens pour qu'ils puissent se construire et construire leur projet professionnel.

Chaque jeune évolue de manière différente en fonction de son propre parcours de vie. Un temps fort de cette action est le travail autour de la notion de projet, en appui sur des projets d'animation, de sport ou liés aux médias. Régulièrement des bilans individuels avec l'équipe ont lieu ainsi que des interventions collectives.

Cette action en 2008 a correspondu à plus de **12 000 heures** en centre de formation et près de **3 000 heures** en entreprises.

## ECHOS D'UN PROJET

## La formation des assistant(e)s maternel(le)s en Auvergne

En 2008, la formation des assistant(e)s maternel(le)s, commencée en 2007 s'est "pérennisée" pour trois ans. En effet, les Ceméa d'Auvergne ont présenté un dossier de réponse à un appel d'offre, pour trois années cette fois et ont été retenus, tenant compte non plus seulement des premières **60 heures de formation**, mais de la formation complète, à savoir 60 heures de formation initiale et 60 heures de formation complémentaire.

De janvier à juin 2008, ont été mis en place des groupes de formation initiale. De septembre à décembre 2008, la formation complémentaire s'est développée, en parallèle à la formation initiale.

Les Ceméa ont ainsi formé **334 personnes**, soit 18 sessions d'environ 18/20 personnes en formation initiale. En septembre et octobre 2008, ont débuté 11 sessions de formation complémentaires, soit environ **200 personnes**. Elles s'étaleront sur 5 mois chevauchant les années 2008 et 2009.

## ■ Le réseau national « Jeunes en errance » des Ceméa

L'année 2008 était la seconde année de la mise en œuvre de la convention pluriannuelle signée avec le Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité pour l'animation du réseau national « Jeunes en errance » de 2007 à 2009. Au 31 décembre 2008 ce réseau regroupait 12 structures de niveau national, 170 structures de terrain, 9 centres de formation et 9 chercheurs et consultants.

On peut citer en 2008 différentes modalités d'action :

- Des soutiens techniques et méthodologiques, des accompagnements et des aides à la mise en réseau ont été engagés avec 9 équipes et structures à **Limoges, Bordeaux, Clamart, Chalons-sur-Saône, Perthus, Besançon, Tarbes, Libourne, Nice**.
- Des interventions dans des formations de professionnels, des conférences pour des professionnels et pour le « grand public » ont eu lieu à **Pau, Tarbes, Caen, Paris, Besançon, Aubervilliers, Nantes, Rouen, Guingamp**.
- Des présentations des acquis du réseau ont été faites à l'occasion de communications et de conférences scientifiques : colloque international « Santé mentale et exclusion sociale » de l'association internationale Santé mentale et exclusion sociale, journée thématique « Extase, trip et voyage » de la Société d'Addictologie Francophone, colloque national « De la fugue au retour » de la Fondation pour l'Enfance, journées de veille sanitaire de l'Institut de veille sanitaire.
- Une aide technique a été apportée à deux réseaux régionaux : **centre Pyrénées et Auvergne**.

18 étudiants ont été accompagnés dans leurs recherches portant sur l'errance : 5 en licence, master et thèse ; 13 en formation professionnelle au travail social. 54 professionnels représentant 41 structures de terrain ont été réunis durant trois jours les 19-21 novembre à Clermont-Ferrand, en partenariat avec l'Institut de Travail Social de la région Auvergne (ITSRA) sur le thème « L'entre-deux entre l'errance et la sédentarité ».

Un des volets de la convention 2007-2009 porte sur les pratiques festives des jeunes et des risques de marginalisation qui peuvent en découler pour certains. Une recherche de terrain a été conduite durant le **festival de Bourges** dans le cadre d'une action publique expérimentale financée par la MILDT (Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie). Un rapport de recherche « Comportement festif des jeunes au Printemps de Bourges 2008 » en est issu (cf. extraits ci-dessous). Dans le même cadre, les actions d'accueil-camping de jeunes festivaliers se sont poursuivies à Belfort (Eurockéennes) et La Rochelle (Francofolies), et une recherche en « immersion » portant sur le rapport aux toxiques et sur les dynamiques spécifiques des jeunes femmes a eu lieu dans le camping des jeunes festivaliers du **festival d'Aurillac**.

### AU CŒUR DES TERRITOIRES

## Suivi éducatif et prévention de la délinquance à Carmaux

L'ensemble de ces actions conduites par l'association « Animation Jeunesse du Carmausin » (AJC), membre associée des **Ceméa de Midi-Pyrénées**, s'inscrit dans le cadre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale porté par la Communauté de Communes du Carmausin. Elles visent à répondre prioritairement aux besoins éducatifs des adolescent(e)s des communes de **Blaye les Mines, Carmaux et Saint Benoît de Carmaux**.

71 jeunes ont été suivis en 2008 par le service de suivi éducatif de l'AJC. Pour certains, ce suivi a été intensif, pour d'autres il a consisté en un repérage, une entrée en relation ou la mise en place de temps plus espacés de suivi du jeune. Ont été identifiées cinq problématiques principales pouvant être à l'origine de la mise en place d'un accompagnement éducatif, plusieurs d'entre elles pouvant concerner un même jeune :

- mal être (repli sur soi, démobilité...) : 68% des jeunes sont concernés,
- décrochage scolaire : 46% des jeunes sont concernés,
- problèmes de comportements (agressivité, non intégration des codes sociaux, incivilités, immaturité importante...) : 42% des jeunes sont concernés,
- problématique relationnelle familiale : 34% des jeunes sont concernés,
- faits délictueux constatés par la police : 18% des jeunes sont concernés.

Ce travail de prévention et d'éducation porte ses fruits au regard d'un certain nombre d'indicateurs quantitatifs (statistiques de la délinquance) et qualitatifs (attente de la population, des familles...). Il traduit une écoute et prise en charge des problèmes rencontrés par les jeunes par une équipe de professionnels.

## « Comportements festifs des jeunes au Printemps de Bourges 2008 »

### Extraits de la Recherche Ceméa pour la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les toxicomanies (éléments de conclusion)

Le rapport est disponible sur le site des Ceméa :

<http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article5767>

« La fête juvénile durant le Printemps de Bourges 2008 était multiple.

Quatre espaces de fête, quatre sens festifs différents apparaissent au fil de ce rapport :

- La fête musicale, spectacles en salles organisés par le festival.
- La fête adolescente, "spectacle de soi" collectivement produit dans les allées du festival.
- La fête nocturne, espace des transgressions régulées et contrôlées.
- La fête alternative, rêves de marginalité du camping sauvage.

Les deux premières sont paisibles, cadrées, les adolescents et les jeunes spectateurs sont protégés par une organisation efficace. Les parents ne s'y trompent pas, qui accompagnent leurs enfants à l'entrée des salles et qui les attendent à la porte en fin de spectacle.

La fête nocturne est régulée par une convergence de moyens importants ; cependant la situation peut échapper au contrôle, au moins micro-localement, à tout moment. Une évolution des actions visibles de régulation et de protection au fil de la semaine pourrait peut-être suivre l'évolution de l'affluence, montrant ainsi à de plus en plus de jeunes qu'ils font toujours l'objet d'attentions constantes, donc progressives.

D'autre part, le seuil social d'acceptabilité de cette fête est à travailler en permanence afin d'éviter que se développent de part et d'autre, riverains et jeunes, des rejets pouvant être violents ou des comportements montant d'un cran dans la provocation.

La fête alternative de la trouée verte est un clair espace de risques par les rencontres et les expérimentations qu'elle sous-tend. Sa taille, minime en 2008 sauf le samedi, est liée aux hasards des calendriers scolaires, de la programmation, de la météo... Espace hors cadre, non aménagé, ce lieu ne fait l'objet que de très brefs passages de personnes identifiables à « l'organisation ».

Pour qui porte attention aux « nouveaux comportements et risques festifs des jeunes », il y a là un dossier important à prendre en compte ».